

les. Tout dépendra de la façon dont on les choisira, dont on les nommera et de leurs liens avec la communauté.

Si ce sont simplement des amis politiques du secrétaire d'État et ministre d'État chargé du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, cela détruira toute confiance dans cette nouvelle fondation. Il est regrettable que ce soit la façon dont le gouvernement travaille. Le ministre lui-même a déjà fait du recrutement politique pour son propre réseau des relations raciales et cela n'a fait que soulever le cynisme de la communauté des relations raciales.

Elle est parfaitement capable de créer ses propres réseaux. Elle n'a pas besoin que le ministre recrute ses amis pour créer et financer un réseau aux dépens des organismes légitimes existants. J'estime que c'est une insulte à l'égard des organismes autonomes. Nous ne voulons pas que cela se produise avec la nouvelle fondation.

Il est important qu'il y ait de larges consultations, comme le ministre l'a mentionné, mais il faut aller plus loin. Les membres du conseil doivent provenir de groupes qui oeuvrent à prévenir le racisme et de groupes qui connaissent ce domaine, il doivent constituer un groupe objectif et non un groupe politique.

Le conseil doit comporter des universitaires, mais pas seulement des universitaires. Le conseil devrait compter des personnes des premières lignes qui ont souffert du racisme et qui attendent des mesures pour calmer leur colère. Il devrait compter des représentants des syndicats, des entreprises, des communautés ethniques, des organismes ethnoculturels et des défenseurs des droits de la personne. Il ne doit pas y avoir de nominations partisans.

Afin que la Fondation des relations raciales remplisse son mandat, il faut s'engager à élaborer des plans d'action destinés à changer les attitudes racistes des individus, des collectivités et des institutions. Ce sont de tels plans et non seulement des études savantes, qui seraient utiles aux collectivités.

Le comité devra examiner tous ces aspects. Nous devrions notamment entendre M. Lloyd Stanford qui, je crois savoir, a présenté un excellent rapport au Secrétaire d'État qui l'a tenu secret. Nous avons tenté par tous les moyens de mettre la main sur ce rapport, qui, selon ce que certaines personnes impartiales m'ont dit, est très

Initiatives ministérielles

important. Nous ignorons pourquoi le gouvernement cache ces renseignements. Même la bibliothèque du Parlement n'a pas réussi à obtenir un double de ce rapport. Il est donc très important que le comité entende M. Stanford.

En terminant, je cite une déclaration de Sadie Kuehn, une noire très impliquée dans la lutte contre le racisme. Je crois que cette déclaration se rapportait à des projets artistiques susceptibles d'être lancés dans les milieux scolaires. L'article en question s'intitule: «Le racisme fait mal.»

Le racisme fait mal aux personnes victimes d'humiliation et de douleurs, d'insultes et de rejet, d'idées préconçues et de quolibets, de plaisanteries racistes, de rejet et parfois même de violence physique — tout cela, en raison de la couleur de leur peau ou de leur origine ethnique.

Le racisme fait particulièrement mal aux enfants et aux jeunes qui cherchent à se tailler une place dans la vie et qui se rendent compte que les avenues ouvertes à leurs compagnons de classe leur sont fermées. De telles expériences au cours des années de formation peuvent avoir des répercussions à long terme, en ce sens que les autres semblent avoir le droit de les traiter de façon injuste et dégradante.

Mais le tort n'est pas limité aux personnes, car le racisme empoisonne toute la collectivité où il prévaut. Une collectivité où règnent la crainte et la haine ne réalisera jamais son potentiel de succès et de richesse. Nécessairement, sa culture sera faussée, soit explicitement, soit par l'absence des contributions que d'autres citoyens pourraient faire si seulement on leur en donnait l'occasion.

Si le racisme est à la fois le produit et le producteur de la crainte, comment le supprimer? Que faire?

Je suis sûre qu'une fondation des relations raciales ne règlera pas tout le problème. Seuls les protestataires peuvent vraiment causer des changements, chacun dans son coeur, dans ses attitudes, dans sa collectivité. Malgré tout, nous appuyons l'établissement d'une fondation des relations raciales. Nous espérons que les audiences permettront aux Canadiens des diverses régions d'exprimer leur point de vue. Ce serait une occasion idéale pour un comité de se rendre dans diverses collectivités. Notre parti appuie la motion.

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Madame la Présidente, je prends la parole pour appuyer l'initiative concernant la Fondation canadienne des relations raciales. Je dis cela avec un peu de regret, car une des raisons pour lesquelles nous appuyons pareille fondation, c'est que nous en avons manifestement besoin. Et il est déplorable que cette nécessité doive exister.

Comme l'a dit la députée qui m'a précédé, le climat social a changé au Canada et les Canadiens n'ont aucune